LE FRANCIEN

AAPF

Association des **A**nciens
Parlementaires **F**rancophones

Philharmonie de l'Elbe

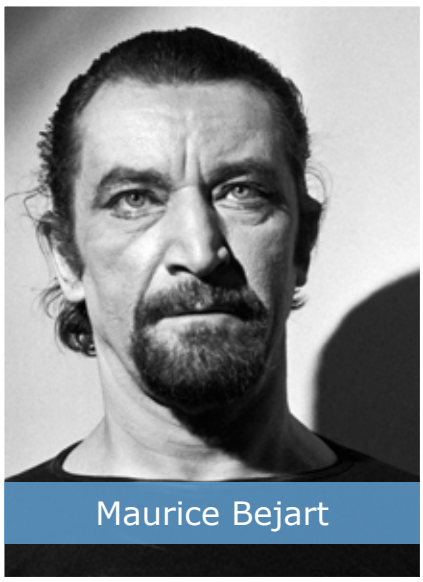

Maurice Bejart

Théâtre Royal de la Monnaie

Délégation de l'AAPF au Tribunal International du Droit de la Mer

www.aapf.be

Notre prochaine activité :
Mardi 16 janvier 2018 à 11h
Vœux et exposé de P.H. GENDEBIEN sur sa carrière politique
- Parlement de Wallonie - Namur

ÉDITION N°11

Le Président, l'Administrateur délégué, les membres du Bureau et du Conseil d'Administration de l'Association des Anciens Parlementaires Francophones,

vous présentent leurs meilleurs vœux
et vous souhaitent une excellente année 2018.

Nous aurons le plaisir de nous retrouver, nombreux, nous l'espérons, le mardi 16 janvier prochain à 11 heures au Parlement de Wallonie à Namur afin d'y échanger nos vœux en présence de Paul-Henri Gendebien, juriste, économiste, ancien parlementaire fédéral et européen et ancien délégué général de la Communauté Wallonie-Bruxelles à Paris.

Dans cette édition :

2. Sommaire
3. Edito du Président
4-5. Nos activités passées
6-7-8-9. Voyage d'étude et d'agrément à Hambourg
10-11. Le drame Syrien – Conférence de l'Ambassadeur hon. Philippe JOTTARD
12-13. Musée Maurice Béjart et Théâtre Royal de la Monnaie
14-15-16. Rencontre avec Elie Deworme
17. Fêtes de la Fédération Wallonie-Bruxelles
18. Contributions de nos membres
19. Programme d'activités 2018 – In memoriam

Coordonnatrice du bulletin :
Anne André-Léonard - 0475/451866
anne.andre.leonard@skynet.be
aapf@pfwb.be

BONNE ANNÉE !

Michel Foret
Président

Il ne vous aura pas échappé que l'année qui s'achève a été marquée par des mutations politiques importantes.
Contre toute attente, une majorité gouvernementale alternative s'est installée en Wallonie ; de nouvelles règles de gouvernance sont progressivement mises en place ; la politique internationale est profondément marquée par les modifications liées aux élections aux Etats-Unis, au Royaume Uni, en France et en Allemagne …
Les observateurs les plus avertis reconnaissent leur incompréhension face à cette absence de repères stables. Plus que jamais les explications, les échanges et le dialogue s'imposent.
Dans ce climat d'incertitudes et d'interrogations, une Association comme la nôtre trouve toute sa raison d'être.
Tout au long de l'année 2017, grâce à nos rencontres, nous avons veillé à maintenir le cap en apportant des clés de lecture et en alternant agréablement nos activités.
Nous avons mis à l'honneur nos anciens collègues Charles-Ferdinand NOTHOMB et Etienne KNOOPS. Nous avons organisé des conférences sur les migrations environnementales, la transition politique aux USA et le drame syrien.
Nous avons procédé aux visites culturelles et touristiques de Binche, de Huy et Modave ainsi que de la maison de Béjart et la Monnaie à Bruxelles.
Nous avons visité Hambourg et les Pays baltes durant nos voyages d'études et d'agrément.
L'année qui débute nous apportera sans doute son lot de surprises mais aussi, espérons-le, la concrétisation de beaux rêves. Nous vivrons également en octobre les élections communales et provinciales.
En tout cas, avec vous, en 2018, j'espère découvrir de nouveaux horizons prometteurs.

Michel FORET

Décès ce 7 décembre 2017 du Ministre d'Etat Philippe Maystadt

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès, à l'âge de 69. ans, de notre collègue Philippe Maystadt, Ministre d'Etat, ancien Ministre et ancien Président de la Banque d'Investissement Européenne.

Le Président du CDH Benoît Lutgen lui a rendu un vibrant hommage, de même que de nombreux représentants de tous les partis politiques.

« La Belgique, l'Europe ,la Wallonie, le CDH, perdent un des responsables politiques les plus brillants que notre pays ait connu durant ces 40 dernières années ».

Michel Foret, Président, et tous les membres de l'AAPF présentent avec émotion. leurs condoléances émues à sa famille et honoreront sa mémoire lors de la prochaine assemblée générale.

La transition politique aux USA – Conférence de Jérôme JAMIN

21 septembre 2017

1. La thèse de notre orateur est de démontrer que **les actes et les propos de Donald TRUMP**, pour étonnants qu'ils soient, n'en sont pas pour **autant imprévisibles mais s'inscrivent dans une tradition populiste américaine.**
Il rappelle que le « People party » au XIXème siècle opposait déjà le peuple aux élites ! Des hommes comme Ross PEROT, Pat BUCHANAN, Jesse JACKSON, Arnold SCHWARZENEGER, … sont des exemples de ce mouvement.

2. Donald Trump adopte les éléments majeurs du populisme
Très tôt, il perçoit que le discours importe plus que les actes et il crée une réalité nouvelle par l'usage verbal, agressif et répétitif.
Très vite, il use de thèmes nouveaux, voire d'attitudes scandaleuses. Il impose son agenda et n'hésite pas à utiliser des expressions fortes : « Le mexicain est un voleur » ou s'adressant à Hilary Clinton « Si je suis élu vous irez en prison ! ».
Démagogue, il annonce l'érection du mur entre les USA et le Mexique (qui existe déjà partiellement) et il déclare les élections truquées. Ses discours sont simplificateurs et il cherche à entretenir le temps, exactement comme le faisait Silvio Berlusconi qui n'hésitait pas à dire que tous les magistrats italiens étaient communistes !

3. Il oppose le peuple aux élites.
L'Etat fédéral américain est de plus en plus puissant, centralisateur et coûteux alors que la Constitution américaine donne les pouvoirs (sauf la monnaie et la diplomatie) aux Etats fédérés.
Il n'hésite donc pas à se déclarer du côté du peuple, victime des élites de Washington. Vivant à New York dans la Trump tower, il s'entoure de collaborateurs du monde des affaires, du privé, des finances. Il cible les élites fédérales et défend les politiciens fédérés plus proches du peuple et du vécu des gens.

4. Il détourne le processus démocratique en utilisant les Tweets pour contourner la machine politico-médiatique.
Le développement technologique et la diversification des media permettent à Donald Trump d'assurer le rejet des media traditionnels comme la presse écrite, la radio, la TV pour utiliser à fond Twitter et Facebook.
Gérant le flux médiatique, il n'hésite pas à s'attaquer au monde des stars, des sportifs professionnels.
Les journalistes subissent, sont soumis et suivent le temps qu'il impose.
En bref, il s'oppose au système plus qu'il ne s'inscrit dans un clivage entre la droite et la gauche.

5. Il faut rappeler que le Président des Etats-Unis n'est pas le chef de la majorité, qu'il ne crée pas la loi ni ne déclare la guerre. Son seul pouvoir est de persuader et influencer les membres du Congrès.
On constate d'ailleurs que plusieurs promesses électorales restent bloquées (ex : la suppression de l'Obamacare).
Un système de poids et de contrepoids se met en place, faisant place à la montée en puissance du pouvoir judiciaire.
Le Parti républicain est aux abois, des clans s'affrontent ouvertement à la Maison blanche et la presse

est hostile : tout un monde parallèle est en train de se mettre en place et la diplomatie américaine s'affaiblit.

6. La situation aujourd'hui aux USA est très complexe.

Le leadership mondial et l'image internationale des Etats-Unis s'affaiblit offrant de nouvelles opportunités inattendues pour la Russie de V. Poutine, pour la Chine et même pour la Corée du Nord ….

Echanges de vues.

Très riche dans son contenu, le débat a mis en évidence la notion de poids et de contrepoids, la présence de la famille de Donald Trump dans son cabinet, la différence de perception de la politique, selon le lieu d'observation : Donald Trump vu des Etats-Unis ou d'ailleurs.

Des Collègues ont rappelé qu'Hilary Clinton avait obtenu plus de voix à l'élection présidentielle et que Sanders aurait peut-être bousculé Donald Trump.

D'autres Collègues s'inquiètent de l'influence du Brexit, de la notoriété de Vladimir Poutine qui apparaît être devenu un leader stable, de plus en plus dominé par le conservatisme.

Quant à l'Europe, où est son unité face à Donald Trump ?

En réponse, le Conférencier met l'indépendance des Juges - hors toutes interférences politiques - en valeur.

Il rappelle l'influence de Montesquieu et met l'accent sur l'indépendance du Congrès face à la Maison Blanche.

Seul le Congrès vote les budgets.

Quant aux relations avec la Russie l'interrogation perdure.

Où en sont les relations commerciales ? Les relations Politiques ? Le développement technologique interne ?

Inévitablement, les récentes déclarations agressives de Donald Trump à l'ONU ont amené le questionnement à propos de la Corée du Nord et de l'Iran.

Le développement de la puissance nucléaire semble récent et le leader de la Corée du Nord a compris que Donald Trump est actuellement en difficulté sur le plan politique…

Conclusion

L'exposé s'est avéré pragmatique, dominé par une empreinte scientifique, l'échange de vues très convivial.

L'expérience du Conférencier, visiteur régulier des Etats-Unis, nous a conduits avec passion et discernement à travers l'évolution historique, politique et sociétale de ce grand Pays.

Nestor-Hubert Pécriaux

Voyage d'étude et d'agrément à Hambourg

Du 29 septembre au 1er octobre 2017 une délégation de l'**AAPF s'est rendue à Hambourg**.
Ce court déplacement avait été envisagé grâce à notre collègue **Raymonde Dury**, qui séjourne deux à trois mois par an dans cette belle ville portuaire abritant également le Tribunal International du Droit de la Mer.
L'époux de Raymonde Dury, **Jean-Pierre COT**, y est juge depuis 15 ans. Une visite de cette institution et un entretien avec les juges francophones pouvaient être organisés. L'occasion fut donc saisie et des contacts fructueux avec le **Greffier Philippe Gauthier**, de nationalité belge, aboutirent positivement.
A notre arrivée à **Hambourg**, après un agréable déjeuner avec Raymonde Dury et Jean-Pierre Cot, une petite balade le long de l'Elbe nous fit découvrir l'extérieur du très bel immeuble du **Tribunal International du Droit de la Mer**.
Nous fûmes ensuite accueillis très chaleureusement par le Greffier qui nous expliqua le fonctionnement du Tribunal. Le bâtiment très moderne du siège a été financé par le Gouvernement fédéral de l'Allemagne et par la ville libre de Hambourg. Il est mis exempt de loyer à la disposition du Tribunal. La pose de la 1ère pierre eut lieu en 1996 et l'inauguration du siège en juillet 2000. Les deux langues officielles du Tribunal sont l'anglais et le français. D'autres langues peuvent être utilisées au cours des procédures mais les frais engendrés pour l'interprétation sont à charge des parties concernées.
Le Tribunal International du Droit de la Mer est un organe judiciaire indépendant qui a été créé par la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer (1982). Il est compétent pour tous problèmes relatifs à l'interprétation ou à l'application de la Convention et toutes les fois où cela est expressément prévu dans tout autre accord lui conférant compétence. Les différends relevant de la Convention peuvent avoir trait à la délimitation des zones maritimes, la navigation, la conservation et la gestion des ressources biologiques marines, la protection et la prévention du milieu marin et la recherche scientifique marine. Le Tribunal est ouvert à tous les Etats parties à la Convention (168), les entités autres que les Etats parties, comme les entreprises d'Etat et les entités privées peuvent également y avoir accès dans les cas expressément prévus de la Convention.
Le Tribunal se compose de 21 juges élus pour une durée de 9 ans par les Etats parties. Il est tenu compte d'une répartition géographique mais pas linguistique car sur les 21 représentants seulement 4 juges sont francophones. La représentation féminine est quasi inexistante (2 femmes).
A l'issue de l'exposé de Mr le Greffier, nous avons eu l'honneur d'être reçus par 3 éminents juges francophones, **Monsieur le juge Boualem Bouguetaia**, Vice-Président et de nationalité algérienne, **Monsieur Joseph Aki**, de nationalité libanaise et **Monsieur le juge Jean-Pierre Cot** de nationalité française. Tous trois nous éclaireront sur la mission du Tribunal, sur les affaires traitées et celles en cours et mettront l'accent sur leur volonté et leur fierté de

faire éditer les textes et jugements en français correct. La majorité des procédures se faisant en anglais, il est impératif que les traductions françaises soient irréprochables.
Nous avons tous mesuré le privilège qui nous a été fait et avons remercié chaleureusement nos hôtes.
Nous serons ensuite reçus dans l'atrium pour le verre de l'amitié et, sous le soleil, poserons pour une photo de groupe dans les très beaux jardins de ce bâtiment intégrant une très grande modernité dans la partie plus ancienne.
Le jour suivant, nous ferons une très belle visite de cette ville hanséatique, en car et à pied, avec un guide francophone particulièrement compétent.
Nous pourrons admirer le magnifique hôtel de ville, l'église Saint Michaelis, l'ancienne ville, le lac, la nouvelle ville, le quartier Saint Pauli, le quartier d'Altona, anciennement sous domination danoise.
Nous apprendrons que la ville possède 2400 ponts.
Au 19ème siècle c'était la ville la plus importante pour le transport vers les Etats-Unis et jusqu'en 1880, elle fut ville franche. Hambourg est la 2ème ville touristique d'Allemagne après Berlin. C'est aussi une ville très riche. On y compte pas moins de 40.000 millionnaires et 18.000 milliardaires. Environ 60% des Hambourgeois sont locataires de leur habitation et 30% en sont propriétaires. Dans les quartiers résidentiels, près du lac, les prix varient entre 5.000 et 6.000 € du m^2 !
L'après-midi nous retomberons en enfance lors de la visite du « **Miniatuur Wunderland** », un musée des miniatures unique au monde. Des maquettes de la ville, de ses édifices, mais aussi des villes européennes, américaines ou africaines. Des circuits de train parcourant des montagnes, des gares plus vraies que nature, un aéroport où décollent des avions, des stades où sont assis des milliers de spectateurs, bref un monde magique qui ravira les visiteurs.

Le troisième et dernier jour déjà, nous retrouverons notre guide pour une croisière dans le port de Hambourg, 3ème port mondial. Avant d'embarquer il nous parlera de l'immense lac qui est en fait artificiel. C'est au 13ème siècle grâce à la construction d'une digue que le fleuve devint lac. Huit kilomètres de promenades permettent de s'aérer dans la ville la plus verte d'Allemagne. De nombreux sports nautiques sont pratiqués et huit canaux traversent le lac. Nous monterons à bord d'un bateau pour une découverte du port. Immense port où se transportent du pétrole brut, des produits raffinés, des fourrages, du café, du cacao, des minerais de fer, … des milliers de containers permettent un important transport. C'est également un port de transit qui a l'avantage de bénéficier de 300 km de chemin de fer. La modernité du port est impressionnante; ainsi 5 personnes suffisent pour décharger 100 containers par heure. C'est aussi un des plus gros employeurs de la ville car 150.000 personnes travaillent pour le port. Intéressante excursion qui se terminera par la visite du « **Fischmarkt** » sur les bords de l'Elbe.

Notre séjour prendra fin par la découverte et la visite de la **Philharmonie de l'Elbe**. La philharmonie a été construite à partir d'un ancien entrepôt du port et forme un trapèze qui est surmonté d'une structure en béton avec une façade en verre accueillant deux salles de respectivement 2150 et 500 places. Aux salles de concerts s'ajoutent côté est un hôtel de 250 chambres et à l'opposé un ensemble de 45 appartements de luxe. A 37 mètres du niveau de l'eau se trouve le « Plaza », un plateau de 4000 m² avec des commerces et le foyer des salles de concerts. Ce niveau fait la transition entre le volume de briques originelles et le verre ajouté et offre un panorama circulaire sur la ville et sur le port.

La 1ère pierre a été posée le 2 avril 2007. Le chantier a été sujet à controverse car suite à de nombreuses modifications, le coût a été multiplié par plus de 10 (77 millions d'euros au départ, 789 millions d'euros en fin de chantier).

L'inauguration s'est faite le 11 janvier 2017 en présence de la **Chancelière Angela Merckel**. Nous aurons accès à l'immense balcon entourant la philharmonie mais regretterons, malgré nos multiples tentatives, de ne pas avoir eu la chance d'assister à un concert.

Ce fut en tout cas un séjour, très instructif, très culturel et très enrichissant.

Encore un tout grand merci à notre collègue Raymonde Dury pour cette belle suggestion.

Anne André-Léonard

En cette fin novembre 2017, l'actualité - càd ce que les medias mettent en avant - est à nouveau remplie de la crise libanaise, comme un effet de loupe sur l'instabilité du Moyen-Orient. **Les membres de l'AAPF qui ont assisté à la conférence de Philippe JOTTARD sur le drame Syrien**, en sont ressortis plus informés de la complexité d'un conflit qui a fait 340.000 morts. La guerre en Syrie est le conflit récent le plus douloureux, celui dont les conséquences internationales sont les plus graves. Il déstabilise les pays voisins. Il affecte l'Europe avec la crise migratoire et le terrorisme islamique. Il a aggravé les tensions entre l'Occident et la Russie. Comment en est-on arrivé là ? Aurait-on pu éviter cette catastrophe ?

Six conflits différents

Les connaissances de l'orateur, ancien ambassadeur en poste en Syrie, au Vietnam, en Azerbaïdjan, jointes à une sagesse diplomatique nous ont fait comprendre les racines d'un conflit qu'il conviendrait d'apaiser plutôt que d'exacerber. La guerre en Syrie combine six conflits différents. Le soulèvement contre Bachar el-Assad s'est transformé en une insurrection islamiste. La guerre civile a été attisée par une guerre régionale par procuration et un affrontement entre l'Occident et la Russie. C'est aussi une confrontation entre la Turquie et les Kurdes et une guerre contre le jihadisme.

Les occidentaux (américains, français, anglais) ont commis bien des erreurs. Bachar el Hassad – qu'il fallait combattre en même temps que les islamistes nous disait-on dans les années 2010 - se retrouve vainqueur avec Vladimir Poutine.

Aujourd'hui ?

Aujourd'hui, la stratégie de Trump n'est pas claire et même assez contradictoire : éliminer l'E.I. et lutter contre l'Iran à l'aide de l'Arabie qui a inspiré et aidé les jihadistes. Le rapprochement annoncé avec Poutine n'a pas eu lieu en raison des accusations d'ingérence russe dans la campagne présidentielle. Trump a mis fin au programme d'aide de la CIA aux rebelles syriens très coûteux et inefficace non sous l'influence de Poutine mais en raison de son inefficacité. Trump a abandonné l'objectif de changement de régime. Les États-Unis vont-ils continuer à appuyer les Kurdes et se maintenir en Syrie ?

L'Europe pourrait jouer un rôle d'apaisement et de médiation. Macron s'est prononcé pour le réalisme : il n'y a pas de successeur légitime à Assad. La Grande-Bretagne a aussi révisé sa position.

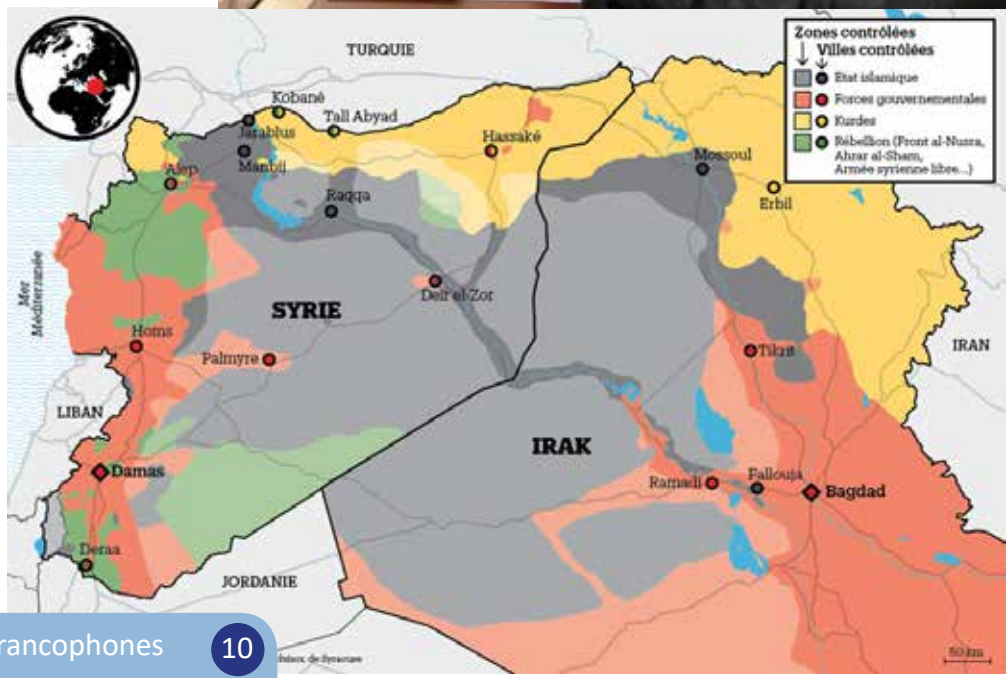

La stratégie de la Russie et de l'Iran vise à garantir leur position régionale par un appui à Assad pour combattre ce qu'ils dénoncent comme le terrorisme. Les Russes et les Iraniens insistent qu'ils viennent en aide à un gouvernement légal à sa demande. Cette stratégie a aussi ses faiblesses en raison du rejet d'Assad par une partie des sunnites et de l'emploi de méthodes anti-insurrectionnelles dénoncées par l'ONU. La Russie et l'Iran comptent sur leur victoire militaire pour imposer leur solution politique.

Ce n'est pas une guerre de religions

Les autorités religieuses aussi bien sunnites que chrétiennes soutiennent Assad qui est perçu comme l'assurance-vie des minorités. Une partie des Syriens le préfère aux islamistes, y compris parmi les sunnites non islamistes, quelles que soient ses fautes. Pour la majorité des Syriens, l'essentiel c'est le retour à la paix. Assad veut prouver qu'il est seul capable d'assurer la sécurité. Il utilise une cause mobilisatrice : la défense de la Syrie contre les terroristes appuyés par l'étranger. Il contrôle la majorité de la population totale et du territoire, l'Ouest du pays, la Syrie dite utile, et veut récupérer l'Est riche en pétrole.

Quelques conclusions

Une guerre terrible et inutile n'a pas réglé les problèmes de la Syrie : corruption, autoritarisme, inégalités, islamisme, communautarisme. Le néo-conservatisme des Occidentaux – mettre fin aux dictatures par la violence en espérant exporter la démocratie – a profondément déstabilisé le Moyen-Orient et alimenté le terrorisme qui frappe chez nous. Les perspectives de la démocratie ne sont pas bonnes vu la tradition autoritaire, l'absence de culture démocratique, la domination de l'islamisme dans l'opposition. La démocratie va de pair avec la laïcité et un degré suffisant de cohésion nationale. Or le communautarisme surtout religieux, mais aussi ethnique et tribal est la plaie du Moyen-Orient et s'oppose à la constitution d'États démocratiques. Est-il possible dans ce contexte de mettre fin au système présidentiel autoritaire, à la puissance des services secrets, d'introduire un véritable pluralisme, de protéger les minorités tout en assurant la stabilité politique ?

C'est sur ces questions que l'orateur nous laisse. Elles sont toujours ouvertes.

Résumé fait par Françoise Carton de Wiart.

Musée Maurice Béjart et Théâtre Royal de la Monnaie

Ce 14 décembre 2017 plusieurs **membres de l'AAPF** ont eu le privilège de visiter deux hauts lieux de la culture à Bruxelles.
La matinée emmènera le groupe dans l'intimité de **Béjart** et dans la maison où il vécut une grande partie de sa vie.
Si la **Maison Béjart** est une fondation d'utilité publique ayant pour but de promouvoir la postérité de l'œuvre de **Maurice Béjart**, sous toutes ses formes c'est aussi devenu un endroit symbolique de la capitale car il y abrita un des plus célèbres chorégraphes de notre temps.
On y présente une exposition permanente intitulée : « **Béjart, Parcours Libre** ». On y découvre des documents imprimés (programmes, textes, photographies, des originaux de la plume du maître (correspondance, journal..) mais aussi des affiches, maquettes de décor originales, automates, sculptures, peintures….
Les lieux se divisent en 3 parties : « **L'Espace Maurice Béjart** », un grand loft du 17ème siècle, situé au 2ème étage, entièrement restauré, qui accueille le centre d'expositions temporaires. « **Le Studio Maurice Béjart** » est un conservatoire de danse. « **La librairie-galerie Maison Béjart** » située au rez-de-chaussée et dédié à la vente d'ouvrages et documents concernant la danse.
En parcourant cette demeure, on est tout imprégné de l'univers Béjart et de son Ballet du XXème siècle Bruxelles eu l'immense chance d'abriter un si beau créateur durant 30 ans avant son départ controversé pour Lausanne et Bruxelles le regrettera amèrement !
Il y a exactement 10 ans, le 22 novembre 2007, Béjart décédait à l'âge de 80 ans à Lausanne.
C'est à Bruxelles, sa ville d'adoption, qu'il signa ses plus belles créations au théâtre de la Monnaie et au Cirque Royal. Pour ne citer que les plus célèbres, souvenons-nous du Sacre du Printemps, du Boléro, de la IXème Symphonie, de Nijinski…..
Il connaissait toutes les musiques du monde et les jeunes, filles et garçons accouraient des quatre coins de la planète pour profiter de son enseignement seul ou en chœur. Il était exigeant et n'engageait que les meilleurs.
Béjart, originaire de Marseille, avait une affection toute particulière pour l'atmosphère bruxelloise.
Dans ses Mémoires, il dira que la danse était sa raison de vivre. Il en fit un art populaire.
Dix ans avant son décès, il revint à Bruxelles pour y créer « **Le Presbytère** », unissant Mozart, Queen et Versace. On crut qu'il se réinstallerait dans sa ville de cœur mais il n'en fit rien hélas. Il souhaita cependant obtenir la nationalité belge. ***« J'ai vécu en Belgique, la plus longue période de ma vie, 30 ans ! Je pense qu'aujourd'hui est venu le temps d'officialiser cette relation indéfectible. Que je puisse enfin lire dans les dictionnaires et les biographies qui me sont concernées : « Maurice Béjart, chorégraphe belge ». C'est là mon souhait le plus sincère ».***
La mort en a décidé autrement.
C'est avec un peu de nostalgie que les membres de l'AAPF quitteront ce lieu de souvenirs non sans avoir eu un pincement au cœur en se remémorant cette belle époque.

L'après-midi fut consacrée à la très belle visite du **Théâtre Royal de la Monnaie**. En effet durant deux années de travaux, la salle de spectacle de l'**Opéra bruxellois** est enfin prête à accueillir à nouveau son public. L'esthétique de la salle, classée, n'a pas été modifiée et elle peut toujours accueillir 1152 spectateurs.

D'importants changements ont cependant été apportés sur le plan des infrastructures. Les sanitaires ont été remplacés, 480 m2 de plancher ont été renouvelés, les ascenseurs ont été mis en conformité. La façade néoclassique de la rue Léopold a été nettoyée et réparée, tout comme celle moderniste de la rue Fossé aux Loups qui dispose d'une nouvelle enseigne. De gros efforts ont été réalisés pour rendre le bâtiment moins énergivore.

Une réserve de costumes de 3000m2 sur deux étages a été montée sur une toiture basse du bâtiment. Elle permet de regrouper des collections qui étaient stockées dans des endroits disparates. Un énorme investissement de 15 millions d'Euros pour améliorer le fonctionnent de cette institution aura permis de redonner tout son lustre à ce splendide théâtre.

Avec ravissement nous avons découvert le hall d'entrée, l'escalier d'honneur, le Grand Foyer, la Grande Salle, la Loge Royale et le salon royal…..

Nous avons avec beaucoup d'intérêt appris l'histoire et l'architecture du théâtre ainsi que le processus de création d'une production. L'espace musical nous a permis d'admirer une maquette unique d'un théâtre baroque à l'italienne.

Une activité de l'AAPF tout à fait intéressante qui nous l'espérons vous incitera à assister à un prochain spectacle et à vous plonger dans le bel univers de l'Opéra.

Anne André-Léonard

J'ai rencontré pour vous : Elie Deworme, un monument luxembourgeois
Notre collègue Elie Deworme a accepté de rassembler ses souvenirs pour se raconter. Voici un bref résumé de la vie et de la carrière d'un homme vraiment attachant.

1. Mes vies familiale et professionnelle

Orphelin de père à l'âge de six mois - donc privé d'un père qui aurait pu se révéler exigeant et autoritaire - j'ai été élevé dès mon plus jeune âge dans une très grande liberté et une responsabilité presque totale. C'est sans doute pour cela que je ne crains pas les gens de pouvoir et que je n'éprouve aucun ressentiment à l'égard de ceux qui gagnent bien leur vie, à condition que le salaire soit mérité.
J'ai grandi dans ma famille maternelle, entreprise familiale de boulangers pâtissiers, à Ellezelles, dans le Hainaut.
J'ai accompli le cycle primaire à l'école communale du village, le secondaire à l'Athénée Royal de Renaix. Ensuite, j'ai poursuivi une formation de régent littéraire à l'Ecole Normale de Nivelles avant d'accomplir mon service militaire de 18 mois en Allemagne (Soest).
Enfin, j'ai fréquenté l'ULB (sciences psychopédagogiques) tout en travaillant à temps plein, comme instituteur à l'Athénée Royal de Molenbeek d'abord, puis en tant que régent au CERIA à Anderlecht.
Au sortir de l'université, je suis entré comme conseiller pédagogique à la Ville de Bruxelles (1an), puis à l'ENE de Virton (10ans).

2. Ma vie politique

À la commune
Arrivé à Ethe Belmont en décembre 62, je me suis présenté à la section PS de la localité. Un mois plus tard, une assemblée générale m'en désignait le président.
Mon objectif était de renverser la majorité absolue catholique, en place depuis très longtemps. Je mis sur pied une liste "Intérêts communaux" avec les libéraux et l'extrême-gauche. J'assumais la première place.
Le jour des élections, alors que je saluais les candidats et le bourgmestre sortant, ce dernier me toisa d'un dédaigneux "Et vous, qui êtes-vous?"... Du tac au tac, je lui répondis: "Vous le saurez tout à l'heure"! Ma liste allait l'emporter par 5/4 et je devenais le premier bourgmestre socialiste de l'entité.
Par un concours de circonstances, je fus même nommé immédiatement dans la première fournée des bourgmestres, par le Ministre de l'Intérieur...
Partout dans la province, on me disait envoyé du PS pour battre le PSC ! En 1970, notre majorité était confortée par un 6/3. La famille s'est alors fixée définitivement en Gaume.
J'étais très proche de mes concitoyens ; mon but était de rassembler tous les habitants, sans discrimination, autour d'objectifs communs.
Nous avons mené à bien de nombreux projets : un club de pensionnés, un cercle horticole, la distribution d'eau efficace, des chemins agricoles et forestiers bien aménagés, un subside sans parti pris aux deux fanfares locales, un terrain de foot, une place publique entre Ethe et Belmont, une aide permanente aux habitants pour régler les problèmes

sociaux, notamment ceux des retraites, parfois aussi pour résoudre les différends de voisinage... J'ajoute enfin la création de l'antenne de l'Institut des Sciences Naturelles à la gare de Buzenol, l'aménagement du premier Ravel de Wallonie sur l'ancienne voie ferrée et trois lotissements communaux qui offraient ainsi la possibilité d'acheter des terrains à bâtir à un prix attractif; s'y est ajouté un lotissement de la Terrienne, au total une centaine de terrains aménagés.
À la province

Un an après ma réélection au poste de bourgmestre, je fus quasiment obligé d'accepter le poste de député permanent. C'était la première fois que les socialistes entraient en DP. Le choix n'était pas facile : le poste de bourgmestre étant incompatible avec celui de député permanent, je devais renoncer à une charge qui me tenait à cœur. Mais il fallait en plus que je démissionne de mon poste de professeur de psychopédagogie à l'EN de Virton.
Ma femme, également professeur, garantissait un salaire à la famille en cas de problème. Nos trois enfants approuvèrent la décision que j'allais prendre.
Un pacte avait été conclu avec le PSC, pour 8 ans. Au bout de deux ans, ils dénoncèrent l'accord...
La nuit fut longue, les négociations délicates, mais finalement un accord fut signé avec les libéraux et une répartition équilibrée des mandats - 3/3 - fut décidée. La majorité telle quelle fut renouvelée pendant trente ans, sans discussions ; mon collègue et ami, Jean Bock, peut en témoigner.
La Députation est, pour moi, l'endroit idéal pour initier et réaliser des projets novateurs d'envergure ; la durée des mandats permet de s'engager et de voir aboutir des projets. Ainsi la province de Luxembourg dispose d'une intercommunale de soins de santé initiée par Marcel Hollay.
Pour ma part, j'ai lancé une école provinciale pour enfants dyslexiques à Ethe, une école pour handicapés à Mont-Houffalize, un centre d'accueil pour enfants de justice à Lahage, l'Académie internationale d'été de Wallonie à Libramont et Neufchâteau, une ludothèque provinciale à Marche-en-Famenne, le Service du livre luxembourgeois, le dépistage des troubles visuels et auditifs, un bâtiment provincial à Châtillon pour « les IRIS » (centre d'accueil pour handicapés adultes). Tout cela, en 7 ans!

Au parlement et au gouvernement
Pendant un bref épisode d'une tripartite, j'ai dû choisir le Sénat où j'allais rester 17 ans. J'y suis entré en 1979 et un an plus tard, André Cools me proposait le poste de ministre de la Fonction publique.
A quatre reprises cependant, nous nous étions opposés sérieusement, ce qui aurait pu constituer un handicap. Mais André Cools, président du PS savait rester lucide, il était doté d'une personnalité de premier plan.
Une autre personnalité qui a compté pour moi est celle de Guy Spitaels . Je m'opposais à Ernest Glinne à propos de l'entrée de la Turquie dans l'Europe. Guy a bien dû constater que j'étais minoritaire mais un jour que nous étions ensemble, il m'a confié : « Elie, c'est toi qui avais raison ».
Ma carrière ministérielle aurait pu prendre fin quand je me suis opposé, seul, à une alliance avec le PSC. La veille je venais de signer une nouvelle fois la continuation de l'alliance provinciale avec Tony Duquesne… Au sortir du bureau, un collègue a cru bon de me dire : « Elie, tu ne seras plus jamais ministre ». C'était mal connaître Guy : il m'a désigné au poste de Secrétaire d'Etat à l'Energie.
Willy Claes, Ministre de l'Economie, m'a laissé beaucoup de latitude. Nous avons pu régler le gros problème gazier avec l'Algérie. Après avoir négocié l'exclusivité d'approvisionnement en gaz du Grand-Duché, il nous restait encore le prix à débattre.
En Lybie, malgré Lockerbeen, nous avons pu défendre les intérêts de Petrofina.
Au Mexique, ce fut la garantie d'approvisionnement en cuivre de l'union minière.
Le service géologique, un instrument scientifique extraordinaire, nous a permis des avancées spectaculaires en Chine et au Vietnam.
Mon admiration pour le monde asiatique m'a incité à créer l'union interparlementaire Belgique-Chine.

Après l'interruption due à mon mandat de Secrétaire d'Etat, j'ai initié l'union interparlementaire Belgique-Vietnam.
Guy Spitaels, alors président des socialistes européens, m'a chargé d'une mission d'observateur au XXVII congrès du parti communiste en URSS, celui qui allait initier le Changement. Rentré en Belgique, j'ai rencontré un Spitaels bien sceptique à ce sujet...

3. Après ma vie politique
La philosophie politique me passionne toujours. Chaque jour je passe des heures à m'enrichir à travers les livres, la presse, les rencontres.
Philippe Busquin a souhaité que j'assume la présidence de la Commission de Vigilance du PS. Cela fait 19 ans que je préside un comité effectif de 10 membres et de 7 suppléants. Nous ne sommes plus que deux de l'équipe initiale.
Le sport.

Le vélo est mon sport de prédilection. A 60 ans, j'ai grimpé le Mont Ventoux…
Maintenant, j'ai fait l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.
Journellement, je fréquente une remarquable salle de fitness ; pendant une heure et demie, je côtoie des mordus du sport. Inutile de préciser que je suis l'aîné du groupe.

L'Europe, la Belgique, la Wallonie
L'Europe est malade. Elle est minée de l'intérieur par les Etats-Nations et la concurrence internationale détruit notre économie. J'attends beaucoup d'Emmanuel Macron.
En se régionalisant, la Belgique entérine des développements économiques et culturels différents.
La Wallonie ne doit pas s'enfoncer dans le pessimisme d' « avoir été ». Nous devons aider les innovateurs, les concepteurs, les entrepreneurs, les réalisateurs de projets. Il faut mobiliser les capitaux afin de mettre en place une économie postindustrielle. Mais il faut aussi éviter les clivages, les dissensions pour construire une vision prospective et des rêves qui ne soient pas des utopies.

La Belgique et la Wallonie
André Cools, alors président, avait organisé un débat sur le sujet « Provinces ou Régions » ; j'y étais opposé à Jean-Maurice Dehousse. Pour ma part, je pensais qu'il ne fallait pas créer des régions mais davantage fortifier les pouvoirs politiques des provinces.
Les regrets sont inutiles, les suites parfois prévisibles. A terme, je vois aussi la disparition des provinces alors que jadis elles constituaient un vivier de réussite dans différents secteurs.

La famille
Nous venons de fêter nos 60 ans de mariage.
Nous avons 3 enfants qui ont bien réussi leur vie :
Michèle, psychologue, actuellement Conseillère générale à la Coopération au Développement.
Alain, ophtalmologue et membre du Conseil de l'Ordre des Médecins.
Aline, Ecole de commerce de Solvay et ESA, directrice générale adjointe aux finances de Wallonie-Bruxelles.
Nous avons six petits-enfants, dont trois sont déjà insérés dans la vie professionnelle, et une arrière-petite-fille.

Recueilli par Bernard Ide

Le mercredi 27 septembre 2017, le P**résident de la Fédération Wallonie/Bruxelles** avait, comme chaque année, invité les **membres de l'AAPF** à participer aux festivités qui se sont tenues en la salle gothique de l'**Hôtel de Ville de Bruxelles**.
Le Président, Michel Foret, l'Administrateur délégué Anne André-Léonard et plusieurs anciens parlementaires avaient répondu présents et ont avec beaucoup de plaisir assisté à la cérémonie officielle.
Le Bourgmestre de Bruxelles, Philippe Close, le

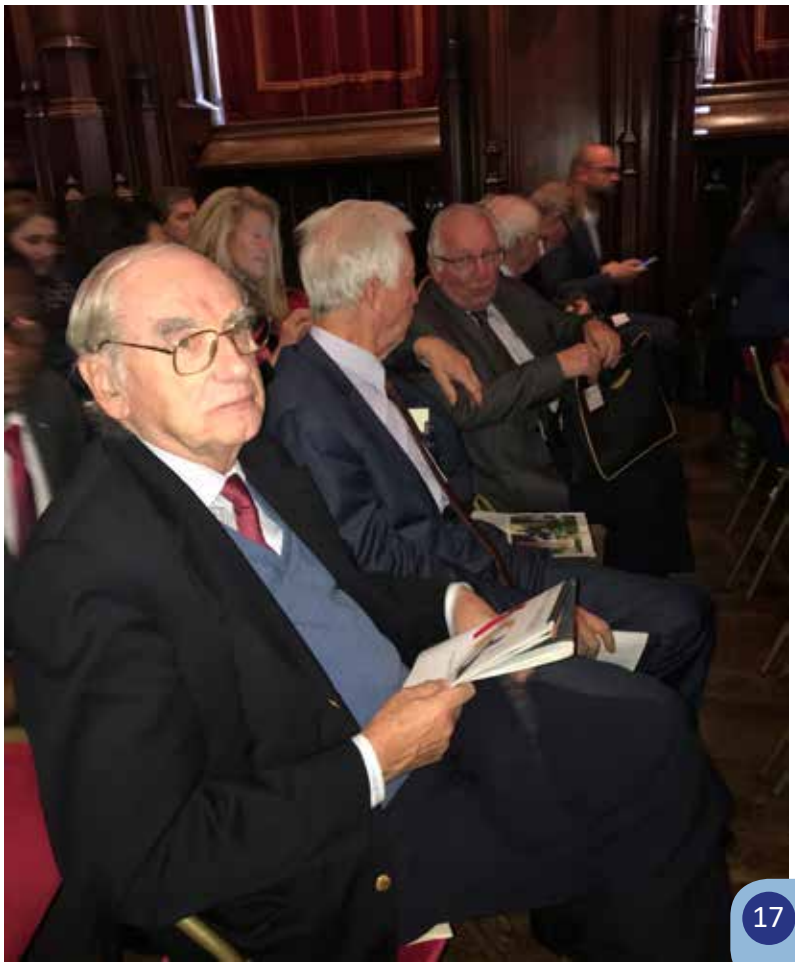

Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles Philippe Courard et le Ministre-Président du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles Rudy Demotte ont pris la parole et ont mis l'accent sur le rôle important de cette institution.
Cet événement fut également l'occasion de célébrer le vingtième anniversaire de la coopération entre **Wallonie-Bruxelles et Haiti**.

Pour donner plus de place à Haiti, les intermèdes étaient assurés par la **chanteuse Emeline Michel**. L'artiste s'est fait la porte-parole de son pays en saluant cette coopération. Sa très belle voix a évoqué avec émotion la culture, le climat et la réalité socio-politique d'Haiti.

Une fois encore une très belle fête rassemblant toutes les personnalités politiques francophones mais aussi flamandes et internationales.

Nous vous informons que notre collègue **Paul-Henry GENDEBIEN** est l'auteur d'un ouvrage paru aux éditions "Weyrich" et intitulé **"Histoire d'une famille LES GENDEBIEN"** au temps des révolutions européennes. Nous aurons par ailleurs le plaisir de l'écouter lors de la présentation des vœux le 16 janvier 2018 au Parlement de Wallonie à Namur.

L'AUTEUR

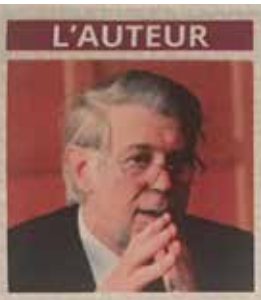

Juriste et économiste, Paul-Henry Gendebien a exercé diverses fonctions politiques (député, échevin, parlementaire européen), ou diplomatique (Délégué général de la Communauté Wallonie-Bruxelles à Paris).

Il a publié une dizaine d'ouvrages consacrés à la Wallonie, à l'Afrique et à la Francophonie.

Descendant direct d'Alexandre Gendebien, membre du Gouvernement provisoire en 1830, il a recherché pendant plus de deux ans les archives et documents qui lui ont permis de rédiger ce passionnant mémorial familial. On y découvrira les faits et gestes de treize générations confrontées aux événements historiques de leur temps.

Disponible en librairie et sur www.weyrich-edition.be

Notre collègue et trésorier **Bernard IDE**, au terme d'une randonnée cycliste le long du Danube, a été gentiment invité avec ses amis à participer à la **fête de la Communauté Wallonie – Bruxelles à Bucarest**. Il a ainsi pu parler de son périple (1.200 km en passant par Vienne, Bratislava, Budapest, Belgrade et les Portes de Fer) avec l'Ambassadeur de Belgique ainsi qu'avec le Président du Parlement de la Communauté Wallonie – Bruxelles **Philippe Courard** qu'il a remercié au passage pour le subside annuel dont nous bénéficions.

Mardi 16 janvier 2018 à 11h
Vœux et exposé de P.H. GENDEBIEN sur sa carrière politique - Parlement de Wallonie

Mardi 6 février 2018 à 10h30
Rencontre avec les Autorités communales de la ville de Charleroi et visite du musée de la photographie

Jeudi 15 mars 2018
Visite du « Train World » à Schaerbeek

Mardi 24 Avril 2018 à 10h30 – Parlement Fédération Wallonie-Bruxelles
AG Statutaire et Hommage à Pierre WINTGENS

Du dimanche 29 avril au dimanche 6 mai 2018
Voyage en Sicile Baroque (Sud-Est)
Les principaux endroits visités seront l'Etna, Taormina, Acireale, Caltagirone, Syracusa, Noto, Ragusa, Modica et Scicli.

Juin 2018 (activité à confirmer)

In memoriam

En cette fin d'année, l'AAPF a appris avec tristesse le décès de deux de ses collègues :

Ghislain HIANCE (CDH) nous a quittés le 20 octobre 2017 à l'âge de 83 ans.
Ghislain fut député fédéral de 1978 à 1981 et de 1988 à 1995 et député régional wallon de 1995 à 2001.
Il aura consacré une grande partie de sa vie aux autres et à sa commune.
Il fut bourgmestre de Bassenge durant 18 ans.
Nous garderons de lui l'image d'un collègue aimable et serviable qui participait régulièrement à nos manifestations, même si depuis le décès de sa chère épouse, il s'était fait très discret.
Nous saluons sa mémoire et présentons nos sincères condoléances à sa famille.

Jacques LEROY (PS) est décédé le 29 octobre 2017 à l'âge de 80 ans. Il fut député wallon de 1988 à 1991 et sénateur de 1992 à 1995. Jacques Leroy sera bourgmestre de Flobecq de 1989 à 1994.
Il sera très actif dans les instances du PS, étant notamment secrétaire de la Fédération socialiste et des Mutualités socialistes du Hainaut. En 1998 il sera désigné pour faire partie du comité de vigilance de la Fédération de Wallonie picarde.
Nous présentons à sa famille nos condoléances émues.

Adresse postale : 6, rue de la Loi - 1000 Bruxelles
Adresse électronique : aapf@pfwb.be
Numéro de téléphone: 02/506.39.73 - Numéro de télécopie: 02/506.39.74

Pour tous problèmes relatifs aux pensions des membres de l'AAPF, n'hésitez pas à contacter André Bertouille par le biais de notre administratrice Chantal Bertouille.
Tél : 056/55 63 59 – 0478/27 98 94
Fax : 056/55 90 80
Mail : bertouille.ch@skynet.be

Pour tout renseignement concernant l'AAPF n'hésitez pas à prendre contact avec notre secrétaire Françoise ZINNEN au n° 02/506 39 73

www.aapf.be

Editeur responsable: Michel FORET - 6 rue de la Loi - 1000 Bruxelles.